

AGENDA 21

Atelier 3 : Cadre de Vie et Environnement

Séance 1 : 11 février 2009

Table des matières

1 Participants	2
2 Discussion autour du diagnostic territorial	2
3 Travail prospectif en séance plénière	2
3.1 Thème 1 : Déchets	2
3.2 Thème 2 : Bâtiment	3
3.3 Espaces verts	3
3.4 Eaux - Energie	3
3.5 Post-it non traités en séance	4
4 Synthèse des travaux en ateliers	4
4.1 Thème 1 : Déchets	5
4.2 Thème 2 : Bâtiment	5
4.3 Thème 3 : Espaces verts	7
4.4 Thème 4 : Eau - Energie	7

**Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques
et n'engage en rien la Ville de Colombes.**

Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.

1 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de trois collèges :

- Des habitants de Colombes volontaires
- Des représentants des conseils de quartier
- Des représentants du tissu économique de Colombes
- Des représentants institutionnels ou associatifs
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services de la Ville
- Des élus de Colombes

2 Discussion autour du diagnostic territorial

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants de réagir sur les éléments de diagnostic concernant la thématique de l'atelier : oublis, compléments, demandes d'éclaircissements...

Les points suivants ont été abordés :

- Des efforts considérables ont été menés sur la gestion des espaces verts : nette diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires et engrais, gestion différenciée, utilisation des coccinelles...
- Il serait judicieux de prendre en compte les jardins des pavillons comme « espaces verts », étant entendu qu'on a la capacité de connaître la nature des traitements opérés sur ces sols (utilisation de produits phytosanitaires, engrais...). L'objectif est de pouvoir considérer les espaces verts privatifs.
- Il serait pertinent de pouvoir impliquer les écoles : mettre en place un apprentissage, des ateliers pratiques pour pouvoir initier les jeunes aux bonnes pratiques de gestion des espaces verts.
- Dans le cadre de la gestion des espaces verts, il est nécessaire d'avoir une bonne vision sur les prévisions, les actions menées en termes de projets immobiliers, à l'échelle des différents acteurs (promoteurs, bailleurs sociaux...).
- Le nombre de dépôts sauvages de déchets observés chaque année est encore supérieur au chiffre indiqué dans le diagnostic. Il avoisine aujourd'hui les 16 000 dépôts annuels.
- Il ressort de la gestion des déchets de sérieuses difficultés. L'accent est mis sur le travail à mener en amont quand à la sensibilisation des consommateurs et des producteurs (réduire le suremballage, respect du tri...).
- Il est nécessaire d'impliquer les entreprises, industries, activités économiques dans la gestion des déchets (ex : rejet de l'huile usagée des commerçants / artisans...).
- Le thème de l'énergie n'est pas assez développé.
- On note un gâchis considérable de la ressource en eau sur le réseau : 15 % de l'eau pompée est perdue en fuite.

3 Travail prospectif en séance plénière

Les animateurs introduisent la question suivante :

Colombes en 2015 est devenue une référence en matière de Développement Durable.

Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent alors les post-it et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

3.1 Thème 1 : Déchets

- Enfouissement des déchets et câbles, environnement verdoyant
- Tri sélectif pour les logements sociaux
- Evacuation des déchets ménagers des principaux immeubles Colombiens par le sous-sol (comme les égouts)
- L'ensemble de l'habitat collectif est passé au tri sélectif

- Accès à la déchèterie de Courbevoie par les habitants limitrophes (Colombes)
- Mise en place de composteurs dans chaque rue permettant à chacun de déposer les épiluchures de légumes afin de servir d'engrais pour les jardins de la Ville
- Il n'y a plus de couches à jeter dans les crèches de la Ville
- Réduction importante de la production des déchets permettant une réduction des fréquences et coûts de la collecte
- Réduction du tonnage des déchets grâce à la sensibilisation des habitants
- Réduction des quantités de déchets collectés (par la mise en oeuvre de moyens qui responsabilisent les citoyens)
- Mise en place de conteneurs à déchets à puce pour inciter les Colombiens à diminuer directement leur production de déchets
- La production de déchets par habitant a diminué. Il existe une ressourcerie favorisant le réemploi et la sensibilisation

3.2 Thème 2 : Bâtiment

- Les nouveaux bâtiments communaux sont à énergie positive
- Une vraie volonté de construire des centres d'affaires en Haute Qualité Environnementale
- 2015 : je suis promoteur immobilier : je sais que si je veux travailler sur Colombes, je dois me plier à des exigences strictes en matière de qualité de constructions (tant au niveau écologique qu'esthétique)
- Bilan de la consommation énergétique de tous les bâtiments publics et privés du Territoire
- Destruction des grands ensembles concernés par l'ANRU et favoriser la mixité sociale
- Amélioration de l'isolation des bâtiments publics afin de diminuer les consommations énergétiques
- Développer l'utilisation des toits et murs végétaux (immeubles collectifs et individuels)
- Les immeubles respectent les normes HQE

3.3 Thème 3 : Espaces verts

- Les petits espaces naturels sont valorisés (talus...). Il existe un observatoire de la biodiversité
- Mise en place d'un concours annuel du jardin privé / public écologique, sensibilisation de la population
- Pousser à la gestion différenciée jusqu'à la « gestion harmonique » : déjà mise en oeuvre dans le département de la Seine-Saint-Denis depuis 1994, avec le succès remarqué dans ses grands parcs
- Circulation douce, environnement préservé (récupérateur d'eau dans les parcs / habitat)
- Murs végétalisés
- 2015 : les propriétaires de pavillons gèrent « écologiquement » leurs espaces extérieurs. Perméabilité des sols (y compris sur les espaces de stationnement). Clôtures laissant passer la faune et la microfaune. Pas de pesticides. Arrosage économique...
- Pas une rue de Colombes sans au moins un arbre ou un espace vert

3.4 Thème 4 : Eau - Energie

- Développer l'utilisation de l'eau de pluie pour les activités ménagères et de jardinage (individuel et collectif)
- Diminution de la consommation d'eau pour les prestations de nettoyage
- Récupération des eaux pluviales pour arroser et nettoyer les rues
- Mise en place de récupérateurs d'eau chez les particuliers pour éviter le rejet à l'égout, la conserver pour l'arrosage et faire des économies. Etude menée en 2007 mais système coûteux nécessitant une aide financière
- Diminution des consommations d'énergie
- Economiser notre énergie, nos ressources, notre vie, notre argent
- Les énergies renouvelables se sont renouvelées de façon significative

3.5 Post-it non traités en séance

Le premier travail sur post-it a fait ressortir des thèmes non traités en séance car relatif à d'autres ateliers thématiques ou trop peu représentatifs des préoccupations évoquées en séance.

Transports

- Plateforme pour les camions + parcs à vélo et aménagement de ceux-ci
- Réseau de pistes cyclables étendu sur 65 % du Territoire de la Commune + Vélib connecté aux communes limitrophes
- Transports publics électriques ou utilisant de l'énergie propre
- Flotte automobile électrique en libre service pour les habitants
- Disposition de vélos dans le centre de Colombes avec pistes cyclables
- Limitation drastique de la circulation automobile dans la ville. Les vélos, rollers et piétons marchent tranquillement. Remettre la voiture à sa place
- Des voies piétonnes + vélos dans le centre ville
- 100 % de véhicules électriques dans le Parc
- Les véhicules de la Mairie seront de faible cylindrée et auront une consommation < 5 litres / 100 km en circuit urbain

Nuisances sonores

- Survols aériens de nuit (22h – 6h) interdit sauf urgences sanitaires
- Attitude relevée des survols aériens en tout état de cause
- Contrôle effectif (Vitrail)

Mesures

- Identification des postes les plus émissifs en termes de gaz à effet de serre via la réalisation d'un Bilan Carbone

Eau

- Le Syndicat des eaux de la Ville est passé sous le contrôle du secteur public. Cela implique une maîtrise totale de la Collectivité dans la production et dans l'acheminement de l'eau, ressource vitale s'il en est
- Identification et élimination des fuites sur le réseau potable

Sensibilisation

- Création de jardins partagés dans chaque quartier pour initier les habitants à respecter les saisons, à leur donner des conseils dans l'entretien le plus respectueux possible des jardins et par la même occasion de créer du lien social
- L'éducation et la prise de conscience ont été développées dans les écoles, la presse locale et, bien sûr, par les actions menées à la Coulée Verte et le Centre Nature
- Challenge Développement Durable entre les écoles pouvant se dérouler tous les ans
- Campagne de sensibilisation : sensibiliser, informer, communiquer, éduquer, convaincre
- 100 % des écoles éco-citoyennes : gestion des déchets, économies d'énergie (eau, électricité, chaudière), ce qui peut nécessiter la mise en place d'un référent par structure
- Prise de conscience de l'écologie et du gaspillage ; vers une Ville propre
- Colombes est une référence car son empreinte écologique et positive

Autres

- Colombes redevient Colombes sur Seine : accès renforcé au fleuve
- Système centralisé de gestion de l'Eclairage Public avec diagnostic automatique des pannes, automatisation des horaires d'allumage, d'extinction et baisse d'intensité. Voir monter un Partenariat Public Privé avec une entreprise.

4 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les opportunités de la ville, du territoire, sur le thème étudié ?

Quelles sont les actions à entreprendre ? Les voies de progrès vers un Développement Durable ?

Quels sont les freins à surmonter ?

Quel(s) service(s) désigner pour la prise en charge du sujet ? Quels sont les partenaires extérieurs potentiels ? Quelles compétences acquérir ?

Formuler 1 slogan pour le poster.

4.1 Thème 1 : Déchets

Slogan : « *Ne pas jeter, cela en jette* », « *1 déchet, ça va, 3 déchets, bonjour les dégâts !* »

Trois actions clés

- Réduction des déchets
- Tri sélectif dans l'habitat collectif
- Optimisation du recyclage des déchets particuliers / collectif

Réduction des déchets

- Une consommation « durable » passant par une meilleure sensibilisation
- Repenser les collectes : en réduisant le nombre de tournées, en réunissant la collecte du compost avec les déchets alimentaires fermentescibles
- Mise en place des aides au recyclage : mettre à disposition des broyeurs de déchets verts, veiller à renforcer le compostage individuel et à le mettre en oeuvre dans le collectif
- Remplacer la taxe des ordures ménagères par une redevance proportionnelle aux déchets

Habitat collectif

- Encourager et développer l'apport volontaire
- Prévoir des emplacements compost pour les espaces verts
- Impliquer les bailleurs

Optimisation du recyclage des déchets particuliers / collectif

- Encourager l'accès aux déchetteries de proximité, en l'occurrence Gennevilliers
- Prévoir l'acquisition de terrains pour permettre la mise en place d'une ressourcerie (déchetterie) à Colombes

Partenaires évoqués en séance

- Eco-emballages
- Service Espaces Verts
- Industries
- Bailleurs sociaux

Freins à surmonter

- Incivisme / habitudes
- Impliquer les bailleurs / distributeurs

Remarques en séance

- Ne pas oublier d'impliquer le Service Ecologie Urbaine et le Service Hygiène et Santé
- Prendre en compte la technologie avec la mise en place de conteneurs à déchets à puce
- Veiller à mettre en place un système encombrant efficace, passant par une amélioration de la collecte des encombrants et donc une réduction des dépôts sauvages

4.2 Thème 2 : Bâtiment

Slogan : « *Protégeons notre planète, agissons sous notre toit !* »

Opportunités du territoire

- Colombes : carrefour géographique et économique
- Diversité de l'habitat : grands ensembles et secteurs pavillonnaires, centres d'affaires
- OPAH ayant donné une bonne connaissance du bâti : résorption de l'habitat indigne,

- bonne connaissance des logements insalubres, possibilité d'agir concrètement...
- Projets ANRU et ZAC de la Marine

Actions, voies de progrès

Des actions se voulant à la fois obligatoires, coercitives et également incitatives : volonté de mixer ces deux modes d'actions, de faire en sorte que les citoyens adhèrent.

- Imposer les normes HQE pour obtenir un permis de construire
- Accompagner les particuliers pour leur projet en les informant par une personne compétente (ex : proposer un bureau d'études pour les accompagner, recruter une compétence spécifique au niveau de la Ville...)
- Inciter et former les entreprises locales du bâtiment
- Obtenir une meilleure information technique et financière (ex. : avoir une idée précise sur le retour sur investissement)
- Aboutir à l'isolation de tout le parc immobilier de la Ville : les économies réalisées par la baisse de la consommation d'énergie doivent revenir aux actions dans ce domaine (subventions, abattements...)
- Réaliser des actions pilotes type « bâtiment communal témoin » (toit végétalisé, photovoltaïque...)

Freins à surmonter

- Coût économique et financier
- Assez mauvaise information
- Problème de relogement lors de l'intervention sur le bâti ou d'une démolition

Moyens, services à associer, partenaires, compétences

- Au niveau de la Ville : Habitat, Urbanisme, Logement, Environnement, Hygiène et Santé
- Conseil Général
- Conseil Régional
- ADIL 92
- ADEME
- PACTARIMM
- CAF

Remarques en séance

- La suggestion d'imposer les normes HQE est dans une certaine mesure en phase avec la prochaine réglementation relative au Grenelle de l'Environnement. Il faut, par ailleurs, veiller à la nécessaire distinction entre le neuf et la réhabilitation.
- Les actions de sensibilisation sur l'habitat, sur la promotion des diagnostics (avec d'éventuelles déductions) ne sont pas évoquées, pourtant elles semblent pertinentes à retenir.
- Il faut veiller à ne pas imposer des travaux trop « lourds » pour les particuliers et donc moduler les démarches à mettre en oeuvre.
- En terme d'urbanisme, la proximité de la Défense peut se révéler contraignante voire dangereuse : certains quartiers de Colombes risquent d'être « absorbés » par les constructions de la Défense.
- Une vigilance s'impose concernant les crédits d'impôts et les subventions. Ces démarches peuvent inciter les installateurs et autres professionnels à « gonfler » leurs prix.
- La prochaine mise en place du P.L.U. est une opportunité qu'il ne faut pas négliger.
- Concernant la mise à disposition d'une compétence pour accompagner les particuliers dans leurs projets, un début de réponse se formalise par la mise en oeuvre d'une formation Développement Durable auprès des agents d'urbanisme, instructeurs d'occupation des sols...
- Concernant les partenaires extérieurs, il conviendrait d'ajouter la Chambre des métiers.

4.3 Thème 3 : Espaces verts

Slogan : « *A chaque action, une réflexion sur son impact* »

Opportunités du territoire

- 30 hectares d'espaces verts publics
- 9 000 pavillons (Colombes, la ville la plus pavillonnaire du Département)
- Des kilomètres de talus ferroviaires et de friches
- 4 sites en gestion différenciée

Actions, voies de progrès

- Sensibiliser et informer, partager les expériences
- Mise en place d'un observatoire de la biodiversité
- Recenser les friches pour créer des jardins partagés (mêmes éphémères)
- Miser sur le choix des plantes : indigènes, résistantes aux maladies, économes en eau
- Promouvoir le compostage individuel, même en habitat collectif
- Formation du personnel communal à une gestion écologique

Freins à surmonter

- Capacité à changer les mentalités et les habitudes
- Des offres commerciales non adaptées à des pratiques écologiques

Moyen, services à associer, partenaires, compétences

- Direction de l'Environnement
- Associations, amicales, écoles, institutions, entreprises...
- Valoriser la formation des gardiens de squares ou « écocardiens »

Remarques en séance

- Comme évoqué lors du travail sur post-it, il pourrait être pertinent de retenir le concours annuel du jardin écologique
- Il pourrait être intéressant de demander l'avis de la population sur le choix des fleurs (modalités pratiques à définir...)

4.4 Thème 4 : Eau - Energie

Volet Eau

Slogan : « *L'eau, c'est la vie* », « *L'eau de mon toit, c'est pour moi !* »

Opportunités du territoire

- Tissus économiques avec des artisans, des commerçants et des institutionnels
- Zone pavillonnaire immense

Actions, voies de progrès

- Sensibilisation du public à la préservation de la ressource
- Incitations financières à la mise en place de systèmes de récupération
- Travaux sur le réseau (fuites, rénovation du réseau)
- Utilisation de l'eau de la Seine pour le nettoyage des rues et l'arrosage

Freins à surmonter

- Freins financiers pour les institutionnels et les particuliers → baisse des financements (Agence Seine – Normandie)
- Travail en intercommunalité sur la distribution de l'eau (multiplicité des acteurs)

Moyens, services à associer, partenaires, compétences

- Renforcer la formation des agents en interface avec l'eau et l'énergie

Remarques en séance

- La possibilité de gérer l'eau en Régie n'a pas été traitée au cours de l'atelier. Le réseau d'eau potable est actuellement géré en intercommunalité par un Syndicat. La question du passage en régie est complexe et implique une réflexion importante de la Ville.
- Il est évoqué la possibilité de mettre en place, dans les écoles, un système permettant de couper automatiquement l'eau ou la lumière quand personne ne les utilise. En effet, plusieurs utilisateurs sont amenés à utiliser ces ressources, mais personne ne se sent responsable pour éteindre la lumière ou couper l'eau.
- L'utilisation de l'eau de la Seine pour les services de nettoyage implique des opérations de retraitement. Il faut donc veiller à ce que cette action qui se veut écologique, n'aboutisse pas au final, à une pollution supplémentaire.

Volet Energie (éclairage public)

Actions, voies de progrès

- Détecteurs de mouvement sur les lampadaires
- Ampoules à économie d'énergie
- Eclairage alternatif (sur un côté de la rue, un lampadaire sur deux)
- Centralisation de l'éclairage public (S.I.G...)
- Inciter les commerçants et les plateaux des entreprises à éteindre leur éclairage la nuit

Freins à surmonter

- Image / sécurité des acteurs privés (commerçants qui allument leur devanture la nuit)